

# Fallait-il publier sous l'occupation ?

Par Anne-Martine Henkens

Telle est la question que se posait Frédéric Denis<sup>1</sup> en novembre 1944<sup>2</sup>. Et il se la posait plus particulièrement à propos de Jean Tousseul : en 1942, l'écrivain a publié *Méditations sur la Guerre* aux Éditions de Belgique. L'ouvrage paraît sans aucun problème chez l'éditeur auquel Jean Tousseul fait confiance depuis 1933, et dont il semble être devenu l'un des fers de lance. Mais cette publication n'est pas vue d'un bon œil par tout le monde, et Frédéric Denis se fait l'écho de ces réserves : « Dans l'autre guerre comme dans celle-ci, il s'était tenu d'ailleurs, non pas au-dessus de la mêlée<sup>3</sup>, dont il sentait les déchirements plus que tout autre, mais en dehors, car, resté fidèle aux idées peut-être parfois trop généreuses de sa jeunesse (on regrette d'écrire ces mots cruels mais, tout de même, il y a ce que, pour la deuxième fois, on a vu et enduré) il réprouvait le geste de tuer, quelle qu'en fût la raison, il conservait un amour égal à tous les hommes. On pourra critiquer certaines de ses attitudes. On ne pourra nier qu'il fut un bon conteur et un grand humain. »<sup>4</sup>

Rien d'étonnant donc que Mathilde Briamont, veuve de Jean Tousseul, s'adresse directement au journaliste : « Vous exprimez vos regrets que Jean Tousseul se soit tenu en dehors de la mêlée. Ne croyez pourtant pas qu'il fût un *attentiste*. Je trouve cette phrase dans une copie de lettre : *Il y a dans l'attentisme une sorte de roublardise qui me répugne.* »<sup>5</sup> Frédéric Denis rend fidèlement compte de ces propos, mais : « La question de savoir s'il fallait ou s'il ne fallait pas publier sous l'occupation pouvait se trancher par la négative, et elle le fut, par un grand nombre de nos écrivains. L'un des meilleurs d'entre les nôtres n'hésita pas, toutefois, à faire paraître des méditations sur la guerre. »<sup>6</sup>

Que signifie exactement cette nette réserve ? Que le fait de publier en temps de guerre relevait de la collaboration intellectuelle ? Avant d'en décider, il s'impose de replonger dans le contexte de l'époque.

L'Allemagne envahit la Pologne le 1<sup>er</sup> septembre 1939, et deux jours plus tard, le 3 septembre, la France et l'Angleterre lui déclarent la guerre : les hostilités commencent, mais la Belgique tient à faire valoir sa politique de neutralité. Cette attitude lui vaudra quelques mois de tranquillité relative, laquelle prendra fin le 10 mai 1940, avec l'invasion par l'Allemagne du sol belge.

<sup>1</sup> Frédéric Denis (1892-1952) est rédacteur parlementaire et critique au *Peuple*. Voir Ingrid Mayeur, « Les écrivains-journalistes (1920-1960) », *Textyles : revue des lettres belges de langue française*, 39 | 2010, mis en ligne le 15 décembre 2013, consulté le 27 novembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/textyles/113>.

<sup>2</sup> Frédéric Denis, « Fallait-il publier sous l'occupation ? », *Le Peuple*, 11 novembre 1944.

<sup>3</sup> Allusion à l'ouvrage tant controversé de Romain Rolland, *Au-dessus de la mêlée* (1915), qui lui valut insultes et autres opprobres : mais loin de considérer le conflit avec hauteur, voire mépris, il conseillait tout simplement aux hommes d'adopter la voie étroite de la hauteur de vue et de la générosité, et de s'abstenir de tout bellicisme.

<sup>4</sup> Frédéric Denis, « Plusieurs écrivains belges sont morts sous l'occupation », *Le Peuple*, 15 octobre 1944.

<sup>5</sup> Voir note 2.

<sup>6</sup> *Ibidem*.

Il n'empêche : aux yeux des dirigeants, neutralité ne signifie pas liberté totale, et une « censure larvée, justifiée par la sécurité du territoire et le respect de la neutralité de la Belgique, est d'ailleurs exercée dès le mois de septembre 1939 afin d'éviter tout prétexte d'intervention de la part des belligérants. »<sup>7</sup>

En Allemagne, censure et autodafés sont de mise depuis 1933, année de la prise de pouvoir par Hitler, et les ouvrages censurés et/ou détruits sont nombreux : « En 1935, une première liste de grande ampleur contre les “écrits nuisibles et indésirables” recense 12 400 titres et les œuvres complètes de 149 auteurs interdits. Une pléthore d'ouvrages est concernée : les œuvres des auteurs allemands émigrés et étrangers opposés au régime nazi ; les livres d'auteurs d'origine juive, quel que soit le domaine (la mesure concerne aussi des auteurs décédés) ; la littérature marxiste, communiste ou bolchévique mais également les écrits socialistes ; la littérature pacifiste et celle reflétant des opinions humanistes démocratiques ; la littérature des “propagandistes” de la République de Weimar ; les travaux scientifiques abaissant l'origine, la nature et la culture du peuple allemand ou niant la notion de race ; les écrits expliquant le darwinisme ou le monisme ; les livres sur l'art “dégénéré” ; les manuels d'éducation sexuelle ; la littérature “décadente” ; les parodies de littérature nationaliste, patriotique, etc. »<sup>8</sup>

En Belgique, la prudence est de mise, et les mesures ne sont pas aussi spectaculaires, du moins au début de l'occupation : les éditeurs arrêtent d'eux-mêmes leurs activités après la campagne des dix-huit jours, mais les reprennent de façon progressive pendant l'été.

La volonté propagandiste allemande ne peut toutefois laisser les choses en l'état : « Après la capitulation belge le 28 mai 1940, une administration militaire allemande, placée sous les ordres du général Alexander von Falkenhausen, fut mise en place pour l'ensemble de la Belgique et des deux départements français du Nord et du Pas-de-Calais. Un service spécial, responsable de la propagande, la Propagandaabteilung, fut créé le 18 juillet 1940 au sein du commandement militaire [...]. Ce service reçut du personnel, du matériel de propagande, du savoir-faire et des fonds du ministère de Goebbels. »<sup>9</sup>

Des mesures plus précises sont imposées par l'occupant :

- ordre donné est aux bibliothécaires et libraires d'épurer eux-mêmes les bibliothèques publiques et les librairies de tout ouvrage séditionnel,
- la censure préalable et obligatoire est demandée au syndicat des imprimeurs belges,
- le 24 septembre 1940, la *Propaganda Abteilung* crée le *Referat Schrifttum*, ou bureau des écrits<sup>10</sup>, est diffusée en septembre 1941 une liste d'ouvrages interdits destinée aux professionnels du livre.

Il reste à préciser que, dans un premier temps du moins, les éditeurs « autorisés » sont chargés de décider eux-mêmes quels titres, quels auteurs ils vont publier : à eux de se montrer vigilants et prudents, sans quoi le *Sicherheitsdienst*, ou service de sécurité de la SS, se chargera d'intervenir en aval et d'interdire un ouvrage non conforme.

La marge de manœuvre des éditeurs ne leur permet guère de liberté de publication et cependant l'édition belge se porte bien en 1941, ce qui peut paraître contradictoire. C'est que « la fermeture des frontières bloque les importations de livres français et néerlandais [...] D'autre part, la littérature française est contingentée : les Lettres françaises sont systématiquement dénigrées car on les juge délétères. »<sup>11</sup>

Les éditeurs trouvent la parade : ils se tournent vers les classiques, les traductions (de l'allemand entre autres, chaleureusement recommandées par les nouvelles autorités) et les littérateurs locaux<sup>12</sup>. Mais *quels* éditeurs ? Selon Michel B. Fincoeur, « la demande permet à une nouvelle génération d'éditeur de se manifester. Certaines maisons d'édition sont créées avec l'appui de l'un ou l'autre service allemand. D'autres, qui ne s'inscrivent pourtant pas dans une politique de collaboration, sont fondées sous le regard attentif de la Propaganda Abteilung. Des maisons jugées hostiles au national-socialisme sont mises sous séquestre. Enfin, des administrateurs provisoires et des directeurs littéraires inféodés au nouveau pouvoir sont nommés. »<sup>13</sup>

<sup>7</sup> Voir Michel B. Fincoeur, *Aperçu sur l'édition francophone belge sous l'occupation allemande 1940-1944*, Cahiers du Cédic, n° 5, décembre 2008, consulté le 20 novembre 2018. URL : [http://www.ulb.ac.be/philo/cedic/cahiers/5/17-32\\_Fincoeur.pdf](http://www.ulb.ac.be/philo/cedic/cahiers/5/17-32_Fincoeur.pdf).

<sup>8</sup> Voir Jérôme Delnooz, « La censure pendant la Seconde Guerre mondiale », *Aide-Mémoire*, n° 69 (juillet-septembre 2014), consulté le 20 novembre 2018 sur le site des « Territoires de la mémoire ». URL : <http://www.territoires-memoire.be/no-pasaran/148-aide-memoire-69/1093-la-censure-pendant-la-seconde-guerre-mondiale>.

<sup>9</sup> Johannes Schmid, « Comment gérer l'occupation de la Belgique ? La propagande allemande en 1940 », Stefan Martens, Steffen Prauser, *La guerre de 1940. Se battre, subir, se souvenir*, Presses universitaires du Septentrion, 2014.

<sup>10</sup> Bureau avec lequel Jean Tousseul a été en contact, comme nous l'allons voir.

<sup>11</sup> Michel B. Fincoeur, *o.c.*

<sup>12</sup> On comprend mieux que Jean Tousseul, qui ne vivait plus à cette époque que de sa plume d'écrivain, ait pu trouver là un créneau ouvert. Nous y reviendrons.

<sup>13</sup> Michel B. Fincoeur, *o.c.*

Pour sa part, Jean Tousseul travaille depuis longtemps avec le même éditeur : « Les Éditions de Belgique de Maximilien Mention, qui porte pourtant l'uniforme noir des cadres rexistes, ne semblent pas exprimer les idées nouvelles. »<sup>14</sup> Selon Adrien Laruelle<sup>15</sup>, Jean Tousseul aurait quitté brusquement les Éditions Rieder<sup>16</sup> qui avaient tardé à publier *La Rafale*<sup>17</sup>, quatrième tome de la série Jean Clarambaux : « Tousseul va pourtant choisir dans son livre non pas de fustiger les Allemands (bien qu'il nomme les responsables des massacres de populations), mais plutôt de décrire l'inconfort et la terreur dans lesquelles vivent les habitants. [...] Cette relative bienveillance de Tousseul à l'égard des Allemands [...] s'explique par l'émergence du parti communiste allemand mené par Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht en 1919 ; si les deux leaders sont assassinés, les idées survivent et le parti communiste allemand réunit nombre d'opposants à la guerre... Jusqu'à ce qu'il soit totalement anéanti suite à l'avènement du chancelier allemand, Adolph Hitler, en 1933... Or 1933 est la date de parution de ce livre, aux éditions de Belgique et non pas aux éditions Rieder : Tousseul est en effet furieux car c'est suite à des retards de l'éditeur français que le livre paraît alors que la nation allemande a définitivement fait le choix du nazisme et que l'espoir d'une Allemagne communiste disparaît. Par conséquent Tousseul abandonne définitivement Rieder et signe aux éditions de Belgique, tout en admettant avoir été trop naïf et trop complaisant à l'égard des Allemands dans son ouvrage au vu de leurs choix politiques. [...] Les Éditions de Belgique semblent avoir racheté les droits sur ces histoires aux différents éditeurs antérieurs de Tousseul et comptent bien les rentabiliser en remettant au goût du jour certains textes publiés, notamment dans "La cellule 158" et "La mélancolique aventure". Ce choix, s'il est motivé par un objectif financier, n'est pas non plus dénué d'intérêt pour l'auteur : les deux livres évoqués précédemment avaient été imprimés et diffusés par de petits éditeurs tandis que les éditions de Belgique bénéficient d'un public bien plus large et contribuent ainsi à valoriser son œuvre. »<sup>18</sup>

Cependant, dans la deuxième moitié du conflit, la situation se complique pour les éditeurs et leurs auteurs : « À partir du 15 janvier 1943, invoquant le manque de papier, le Referat Schrifttum impose aux éditeurs de soumettre tous leurs manuscrits. Chaque demande est établie en triple exemplaire. Le premier est conservé dans les dossiers de la Propaganda Abteilung, les deux autres exemplaires sont transmis à l'Office Central du Papier - Papier Centrale (OCP-PC). Celui-ci y appose un numéro correspondant à un bon de consommation de papier. L'un est conservé dans les archives de l'OCP et l'autre est retourné à l'éditeur qui doit le présenter à l'imprimeur. Sans ce bon de consommation, l'imprimeur ne peut entreprendre le travail puisqu'il doit justifier les quantités de papier utilisées dans ses ateliers. »<sup>19</sup>

La pénurie de papier a bon dos : ainsi, Jean Tousseul se voit-il refuser la publication des *Nouvelles Méditations sur la Guerre* en 1943, alors que son ultime ouvrage, *Le Bois sacré*, paraît cette même année ! La censure allemande, la Propaganda Abteilung et le Referat Schrifttum ont fortement durci le ton.

Faut-il vraiment se demander pourquoi il a tenu à publier envers et contre tout ? On sait que Jean Tousseul est tout sauf riche, et qu'il n'a plus à cette période d'autre ressource que celle qui lui vient de ses livres et droits d'auteur, puisqu'il n'a même plus la possibilité de publier dans la presse. C'est donc une question de survie ! Qui n'empêche pas d'aucuns de s'interroger sur l'opportunité civique de l'attitude tousseulienne, que l'on n'ose cependant pas qualifier d'émblée de « collaboration intellectuelle », du moins à ma connaissance.

Soyons claire : Jean Tousseul, qui avait connu les pires problèmes lors de la précédente guerre à cause de ses articles considérés comme « défaitistes », aurait-il de nouveau adopté une position réellement équivoque face à l'occupant ?

Penchons-nous derechef sur la lettre de Mathilde Briamont, sa femme, que cite Frédéric Denis : « [Jean Tousseul] a refusé son adhésion à la Communauté Culturelle Wallonne et même le titre de membre d'honneur de cet organisme. Il a refusé d'aller au Congrès de Weimar et de faire partie de la Société Européenne des Écrivains. »<sup>20</sup> Ces refus successifs peuvent-ils nous éclairer sur les motivations réelles de notre homme ?

Que oui ! Les organisations mentionnées sont toutes trois issues des autorités nazies et dictées par une propagande pro-germanique pure et dure, directement orchestrée par le ministère de la Propagande du III<sup>e</sup> Reich.

<sup>14</sup> *Idem.*

<sup>15</sup> Adrien Laruelle est Chargé de projet de cohésion sociale à la ville d'Andenne. Il s'est occupé de l'exposition *Jean Tousseul – La plume au service de la mémoire*, présentée au Centre culturel d'Andenne en novembre 2016.

<sup>16</sup> Éditions françaises spécialisées dans les auteurs de gauche, pacifistes et populistes.

<sup>17</sup> *La Rafale* est en quelque sorte un « journal de guerre » qui dépeint les souffrances des hommes, dénonce une fois encore les jusqu'aboutistes et se réclame somme toute du pacifisme.

<sup>18</sup> Adrien Laruelle, 1933 – *La Rafale (Jean Clarambaux IV)*, sur le site « Bibliotheca Andana », collection Yves Sorée. Consulté le 2 décembre 2018. URL : <https://www.bibliotheca-andana.be/?tag=collection-yves-soree>.

<sup>19</sup> Voir Michel B. Fincoeur, *o.c.*

<sup>20</sup> Frédéric Denis, *Fallait-il publier sous l'occupation ?*, *o.c.*

Ainsi, le *Congrès de Weimar*, qui se tient pour la troisième fois en octobre 1941, accueille à cette occasion des écrivains provenant de 14 pays européens, dont la Belgique<sup>21</sup> : « Le 24 octobre 1941, c'est donc dans la grande *Weimarahalle* et sous un oriflamme frappé d'une Croix de fer, d'un livre et d'un glaive que s'ouvre le congrès qui a pour thème "la littérature dans l'Europe de demain". Le groupe des invités étrangers s'est étoffé de quelques personnalités et il compte désormais une bonne trentaine de membres. »<sup>22</sup> L'idée de Joseph Goebbels<sup>23</sup> était « de soutenir tant que possible les membres étrangers de l'Association européenne des écrivains dans la distribution de leurs œuvres à l'étranger. »<sup>24</sup> Dans quel but ? « Il ne s'agissait pas moins d'endoctrinement idéologique, de propagande intérieure et à l'étranger, et d'une intervention directe de la bureaucratie national-socialiste dans la production littéraire. Dans ce contexte, l'homme de lettre n'est, comme le note Joseph Goebbels dans son journal, qu'un "éternel salaud" et "une merde". »<sup>25</sup>

La *Société européenne des Écrivains* est fondée le 27 mars 1942 à la suite du congrès de 1941 : « Destinée à remplacer le PEN-Club international, [elle] encourage les traductions et la diffusion des ouvrages de ses membres. Pierre Hubermont<sup>26</sup> est désigné pour tenir le rôle de porte-parole de la section wallonne et belge de langue française (SWBLF) qui commence d'être organisée dans le courant du mois de mars 1942. Seule une poignée d'écrivains répondront aux sirènes de Weimar. »<sup>27</sup>

Quant à la *Communauté Culturelle Wallonne*, elle est fondée en avril 1941 par l'administration allemande afin d'établir des contacts culturels entre la Wallonie et le III<sup>e</sup> Reich. Cet objectif plus que vague peut être précisé ainsi : « [Le] programme s'articulait autour de deux points essentiels : exaltation de l'âme wallonne<sup>28</sup> et collaboration intellectuelle étroite avec l'Allemagne nazie. »<sup>29</sup>

Il faut préciser que, dans le but de mieux « germaniser » les Wallons, qui sont plus éloignés de la culture allemande et plus proches de la France, la propagande nazie s'efforce dans un premier temps de ne plus leur laisser libre accès à la culture française et de souligner au contraire leur proximité intellectuelle, artistique, morale même, avec leur voisin germanique : d'où la création de la Communauté Culturelle Wallonne et l'organisation de journées culturelles, d'expositions, de concerts, et même de voyages vers l'Allemagne en compagnie d'artistes wallons.

Adhérer à ces organisations, y participer, signifie sans aucun doute possible que l'on partage, fût-ce superficiellement, les thèses nazies, ou que l'on cherche au moins à se faire bien voir et à obtenir un soutien appréciable en ces temps difficiles : et c'est précisément ici... que l'on ne retrouve pas Jean Tousseul.

Il a été contacté le 8 mars 1941 par un certain Guillaume Samsoen de Gérard<sup>30</sup>, de Liège, qui se présente à lui comme traducteur pour les éditions Wilhelm Frick, de Vienne : plairait-il à Jean Tousseul d'être traduit en allemand ? Jean Tousseul semble tenté par la proposition : commence alors une correspondance relativement suivie<sup>31</sup>, dont le premier volet se clôture le 23 novembre 1941. Jean Tousseul va donc voir *L'Épine blanche* traduite en allemand, comme elle l'a déjà été en néerlandais, anglais et danois. Si cette première tranche de correspondance se consacre exclusivement à

<sup>21</sup> Dix-sept en tout, dont sept Wallons.

<sup>22</sup> Christophe Dolbeau, « Weimar 1941-1942 : la Société Européenne des Écrivains », sur le site *Euro-synergies : forum des résistants européens*, mis en ligne le 27 novembre 2013, consulté le 1<sup>er</sup> avril 2014. URL (raccourci) : <https://tinyurl.com/obvnmmod>.

<sup>23</sup> Joseph Goebbels (1897-1945) est l'un des plus fidèles lieutenants d'Adolf Hitler, et son ministre à l'Éducation du peuple et à la Propagande de 1933 à 1945.

<sup>24</sup> Hedwig Speliers, « Le miracle de Weimar », *Leurs occupations – L'impact de la Seconde Guerre mondiale sur la littérature en Belgique*, Actes de la section « Littérature » du colloque *Société, culture et mentalités. L'impact de la Seconde Guerre mondiale en Belgique* organisé par le Centre de Recherches et d'Études Historiques de la Seconde Guerre Mondiale (Bruxelles, 23-27 octobre 1995), édité sur le site « *Textyles* », 1997, hors-série n° 2, p. 165.

<sup>25</sup> Hedwig Speliers, *o.c.*, p. 170.

<sup>26</sup> Pierre Hubermont (1903-1989) est écrivain, journaliste et militant wallon. Directeur de la « Communauté culturelle wallonne » à la solde de l'occupant, il est condamné en 1944 à une lourde peine de prison... qu'il n'effectuera qu'en partie.

<sup>27</sup> Voir Michel B. Fincoeur, *o.c.*

<sup>28</sup> De la même manière, les nazis avaient préalablement valorisé avec force « l'exaltation » de l'âme flamande.

<sup>29</sup> Fabrice Schurmans, « Un discours nationaliste wallon : Wallonie et la communauté culturelle wallonne », *Cahiers francophones d'Europe centrale et orientale*, n° 7-8, tome 1, Université de Pécs-Université de Vienne, 1997 : 211-218. URL (raccourci) : <https://tinyurl.com/y715qbfc>.

<sup>30</sup> Guillaume Samsoen, dit Samsoen de Gérard, « né en 1909, était avant guerre employé au cadastre à Eupen, écrivain et correspondant pour des revues allemandes ». Rexist depuis 1938, il occupa la fonction d'« inspecteur des sections de Rex dans la région liégeoise ». Ensuite secrétaire-adjoint, puis secrétaire général de la Communauté culturelle wallonne. Il est également directeur de la section belge de l'Association européenne des Écrivains. Il travaille à la radio collaborationniste en se présentant à l'antenne « comme officier belge attaché à un soi-disant poste clandestin du maquis ». Il y donne des aperçus de la situation militaire. Survient un conflit avec deux chefs d'émission : il est écarté du micro et « quitte Wipperfürth pour aller rejoindre sa famille hébergée en Bavière. Le 28 avril 1945 il franchissait la frontière suisse. » Selon Eddy de Bruyne, *Moi, Führer des Wallons*, Éditions Luc Pire, 2016, ouvrage consulté le 15 septembre 2018 sur le site [books.google.be](https://books.google.be).

<sup>31</sup> Selon des documents photocopiés qui figurent dans les notes de travail de Michel Hannotte. Coll. IHOES.



la traduction et à l'édition, Guillaume Samsoen ne peut s'empêcher de protester de ses sentiments patriotiques, sur le mode ambigu toutefois : « Comme vous, j'aime ardemment mon pays et c'est pour cela que j'ai toujours souffert de voir que ses écrivains sont si peu connus dans le vaste espace que constitue l'espace allemand, avec lequel de nombreux liens me lient du fait que j'ai vécu 11 ans outre-Rhin. »<sup>32</sup>

La seconde tranche de correspondance, du 14 juillet 1942 au 26 mai 1943, est bien plus intéressante, parce que, comme l'avait précisé Mathilde Briamont, Jean Tousseul y explique clairement sa position et « combat » pied à pied les arguments de son adversaire : il refuse toute adhésion, toute nomination honorifique proposées par la collaboration, au grand dam de Guillaume Samsoen, qui regrette que la Communauté culturelle Wallonne ne puisse « même pas [lui] conférer le titre de membre d'honneur sans [l']obliger en quoi que ce soit. »<sup>33</sup>

Toutefois, il ne s'avoue pas vaincu et, le 23 janvier 1943, il relance Jean Tousseul en lui proposant d'être membre de la Société européenne des Écrivains. Nouveau refus : « Je ne désire plus appartenir à aucun groupement, ni national, ni international. Mon activité restera rigoureusement personnelle [...] Mon attitude, je le répète, ne m'est pas dictée par ce que les journaux appellent l'« attentisme »<sup>34</sup> ; elle ne dépend pas des événements militaires ; elle reste ce qu'elle fut depuis de longues années déjà ; elle ne changera pas. »<sup>35</sup>

Trois jours plus tard, Jean Tousseul précise encore sa position : « Je pourrai dire aux esprits les plus « hérissés » de chez nous : *Durant l'occupation allemande, je me suis tu pour ne pas compromettre mon activité actuelle, car je vous reparle aujourd'hui de la littérature allemande (ou italienne)*. Personne – j'y insiste – ne suspectera mon désintéressement [...] Vous devinez que je m'obstine à croire et que, du reste, les meilleurs esprits de chez nous s'obstinent à croire que la littérature dépasse les guerres : nous, Belges, aurions dû bannir de notre sol les écrivains latins, français, espagnols, anglais, russes, allemands si nos rancunes ne s'étaient pas effacées ou atténuées entre deux guerres, et nous serions restés, ma foi, de bien pauvres gens ! »<sup>36</sup>

L'obstination tousseulienne déplaît de plus en plus : Samsoen hausse le ton et lui reproche de se retirer du monde, de refuser un titre « qui témoignerait à la face du monde de [son] désir de voir se faire une renaissance de la culture wallonne, culture qui a manqué d'être complètement détruite par une simili culture parisienne d'essence cosmopolite et juive. La Wallonie actuelle n'est déjà pas très riche en grands esprits ; alors il serait souhaitable que les quelques-uns qu'elle possède se groupassent pour travailler ensemble à la relever de ses ruines (au sens culturel). »<sup>37</sup>

Et Jean Tousseul de marteler en réponse : « Je vous répète que la guerre me fait indiciblement souffrir, que je suis un pacifiste démodé, un membre obstiné d'une internationale qui était morte avant ma naissance [...] Je ne suis pas un homme de lettre, voilà ce qui me distingue de mes confrères [...] J'ai vécu médiocrement de ma plume parce que je voulais m'attacher à ma besogne uniquement wallonne [...] De tout mon cœur, je souhaite d'abord que vienne la Paix, qu'on ne tue plus. Je souhaite ensuite que vous puissiez, quel que soit le dénouement des événements, travailler amplement à la grandeur spirituelle de la Wallonie et de l'Europe. De ma retraite, je me réjouirai, mélancoliquement, de cette renaissance des esprits par-delà les millions de tombes des malheureux qu'on sacrifie périodiquement dans notre demi-continent aux convulsions politiques. »<sup>38</sup>

Les choses sont claires : Jean Tousseul s'élève en force contre la guerre, et rien d'autre ne semble compter davantage pour lui. Il l'a dit, répété, martelé, et il conclut cette correspondance le 26 mai 1943 par un bref récit de sa vie, et plus précisément ces quelques épisodes qui l'ont marqué définitivement : son incarcération en 1918 pour « défaitisme », sa libération sans procès, et les comités qu'il a créés en 1919 pour nourrir « les enfants affamés d'Allemagne, d'Autriche et de Hongrie et en 1921 « en faveur des enfants russes affamés ». Succès financier, totale déconvenue morale lorsqu'il songe que, vingt ans plus tard, les enfants qu'il a secourus sont probablement occupés à s'entre-tuer à l'Est : « La politique européenne détruit la charitable poésie que des hommes de bonne volonté tentent d'introduire dans notre vie continentale. » Il ne peut donc plus croire en l'homme, adulte du moins : « [il] ne songe plus désormais qu'aux pauvres petits enfants qu'on assassine chaque jour. »<sup>39</sup>

<sup>32</sup> Guillaume Samsoen de Gérard, lettre à Jean Tousseul du 11 juin 1941. Coll. IHOES.

<sup>33</sup> Lettre de G. Samsoen de Gérard à Jean Tousseul, 14 juillet 1942.

<sup>34</sup> Selon le TLFi, l'« attentisme » est une « attitude qui consiste à différer toute décision jusqu'à ce que les événements s'annoncent de manière précise » (cf. également *opportunisme*, *immobilisme*).

<sup>35</sup> Lettre de Jean Tousseul à G. Samsoen de Gérard, 26 janvier 1943.

<sup>36</sup> Lettre de Jean Tousseul à G. Samsoen de Gérard, 29 janvier 1943.

<sup>37</sup> Lettre de G. Samsoen de Gérard à Jean Tousseul, 09 février 1943.

<sup>38</sup> Lettre de Jean Tousseul à G. Samsoen de Gérard, 10 février [1943].

<sup>39</sup> Lettre de Jean Tousseul à G. Samsoen de Gérard, 26 mai 1943.

Cette plaidoirie, Jean Tousseul l'a déjà exprimée dans un échange épistolaire avec Hans Teske<sup>40</sup> qui l'avait convoqué, pour sa plus grande inquiétude, au service administratif du Referatschrifttum, le 18 août 1942 : il ne s'agissait cependant que de demander à Jean Tousseul quelques échantillons de littérature wallonne. Dès le lendemain, ce dernier s'empresse de répondre à cette demande : « J'aurai l'honneur de vous envoyer demain un choix de mes pages wallonnes [...] De son côté, mon éditeur, M. Max Mention, vous remettra un exemplaire des "Figures du Pays", d'Hubert Krains<sup>41</sup>. Ces pages sont des chefs-d'œuvre de notre littérature et de la littérature française. Je serais ravi si vous songiez à leur traduction. »<sup>42</sup> Réponse brève, mais positive de Teske, nouveau courrier de Jean Tousseul<sup>43</sup>, l'un des plus étonnants qu'il m'ait été donné de lire, dans lequel il se réjouit des traductions allemandes qui lui ont pratiquement été promises : « [La] traduction allemande m'intéresse doublement, car je désire que les adolescents d'Allemagne apprennent à bien connaître et à bien aimer les Wallons [...] Je me suis souvent adressé aux enfants et aux adolescents parce que les hommes m'ont découragé. » Il n'hésite pas à narrer brièvement son incarcération, ses motifs et ses conséquences, mais aussi les Comités de Secours qu'il a créés avec succès : « Nous réussîmes ainsi à sauver de jeunes vies allemandes, autrichiennes et hongroises – et j'étais content de cette réussite. »

Mais la suite ne laissera pas d'étonner : cet homme, que l'on a accusé de défaitisme 25 ans plus tôt, que l'on soupçonne ensuite, sinon de collaboration, au moins d'« accommodation » avec l'ennemi, ose écrire à l'officier nazi qui gère avec une sévérité croissante les autorisations de publication : « Je voulais vous expliquer pourquoi je me suis si souvent adressé aux enfants de la Wallonie et pourquoi je voudrais, par une traduction, m'adresser aux enfants d'Allemagne. Je voudrais que mon petit et cher pays ne fût plus ravagé par la guerre, et je désire aussi que vos jeunes hommes, un jour, ne quittent plus leurs outils pacifiques et féconds : la bienfaisante machine et les livres. En un mot, je souhaite que la Paix luisse bientôt, et pour plus d'un quart de siècle, sur l'Europe et sur le monde. Et quelques livres simples, venus de la vaillance et de la douceur populaires, y contribueront peut-être. »<sup>44</sup>

Je reste abasourdie par une telle hardiesse, aussi douce et polie fût-elle : on ne défie pas un nazi sans bientôt le regretter. Je ne m'étonne donc pas que, quelques mois plus tard, la publication des *Nouvelles méditations sur la Guerre*<sup>45</sup> n'ait pas été autorisée : « Chaque belligérant veut gagner la guerre, les poètes n'ont plus le droit de parler de paix en ce moment. »<sup>46</sup>

Cette dernière phrase de Jean Tousseul est révélatrice de la fermeté et de la continuité de sa pensée : « chaque belligérant » signifie qu'encore et toujours l'homme se place au-dessus du conflit, et qu'il n'existe pas de guerre juste, toutes accumulants les désastres dans tous les camps. Jean Tousseul est resté fidèle au pacifisme d'autrefois : qu'il l'ait pratiqué et le pratique encore en « poète », en « rêveur », peu importe ! Il estime encore et toujours que son innocence et sa foi inconditionnelle en la paix sont seules capables de sauver le monde. Seule est détruite sa confiance en l'homme, et son découragement va l'accompagner jusqu'au bout de sa vie. Dont le terme approche à grands pas : il lui reste huit mois à vivre et à souffrir, moralement et physiquement.

Et on lui reprochera cependant d'avoir publié pendant l'occupation ? Marcel Nyns<sup>47</sup>, qu'il a consulté au sujet de ses *Méditations sur la Guerre*, lui a conseillé « d'examiner si le moment est opportun pour une pareille publication qui n'échappera forcément pas à des commentaires et à des interprétations qu'il vaut peut-être mieux éviter pour le moment »<sup>48</sup>. Jean Tousseul va donc s'expliquer avec force et netteté : « Je vous répète que mon livre est *irréprochable*. C'est une voix de pauvre qui parle au nom des pauvres [...] La publication de mon *digne* livre me permettra de vivre pendant l'hiver [...] Je partage, voyez-vous, cher Monsieur Nyns, le sentiment de milliers de Belges pauvres et honnêtes qui en ont assez, comme on dit, devant leur propre détresse et la cruauté de l'époque. »<sup>49</sup>

<sup>40</sup> Hans Teske (1902-1945 ?) est un philologue allemand, professeur d'université à Hambourg, membre du NSDAP (le Parti national-socialiste des travailleurs allemands ; en allemand : Nationalsozialistische Deutsche Arbeiterpartei, autrement dit le parti nazi) depuis 1934, il intègre la Wehrmacht en 1939 et se retrouve Sonderführer au Referatschrifttum de la Propaganda Abteilung. Il disparaît des écrans en mai 1945.

<sup>41</sup> Hubert Krains (1862-1934) est un auteur wallon, grand amoureux de la langue française, dont le plus grand succès, *Pain noir* (1904), dépeint les difficultés de vie inexorables et la misère sociale des humbles. Il assiste Jean Tousseul à ses débuts.

<sup>42</sup> Lettre de Jean Tousseul à Hans Teske, 19 août 1942.

<sup>43</sup> Lettre de Jean Tousseul à Hans Teske, 27 août 1942.

<sup>44</sup> *Idem*.

<sup>45</sup> Cet ouvrage fut rédigé en 1942. Jean Tousseul mentionne l'interdiction dans une lettre à Samsoen de Gérard, datée du 26 mai 1943, comme un fait passé, et dépassé.

<sup>46</sup> Jean Tousseul, *Méditations sur la guerre*.

<sup>47</sup> Marcel Nyns (1887- ) est docteur en droit et fait carrière dans la haute administration. Nommé secrétaire général du ministère de l'Instruction publique jusqu'à la Libération, il est « mis en disponibilité par retrait d'emploi dans l'intérêt du service ». Le problème résidait dans la transmission à l'occupant de listes d'élèves et de personnels juifs.

<sup>48</sup> Lettre de Marcel Nyns à Jean Tousseul, 14 octobre 1941.

<sup>49</sup> Lettre de Jean Tousseul à Marcel Nyns, 16 octobre 1941. Les mots en italiques ont été soulignés par Jean Tousseul lui-même.

Jean Tousseul le déclare donc en toute franchise : sa motivation est aussi financière, il n'a d'autre ressources que son job à temps partiel à Mariemont<sup>50</sup> et les traductions de ses ouvrages. Se plaçant en-dehors du conflit, il n'accepte pas que l'un ou l'autre belligérant lui impose le silence au nom d'une idéologie qu'il ne soutient pas, puisqu'il n'a de considération que pour la paix.

Force est de reconnaître que, naïf total ou fou d'orgueil, notre homme est bien éloigné de tout esprit de lucre, de collaborationnisme ou d'attentisme : sa position est nette et affirmée, mais rarement comprise et acceptée.

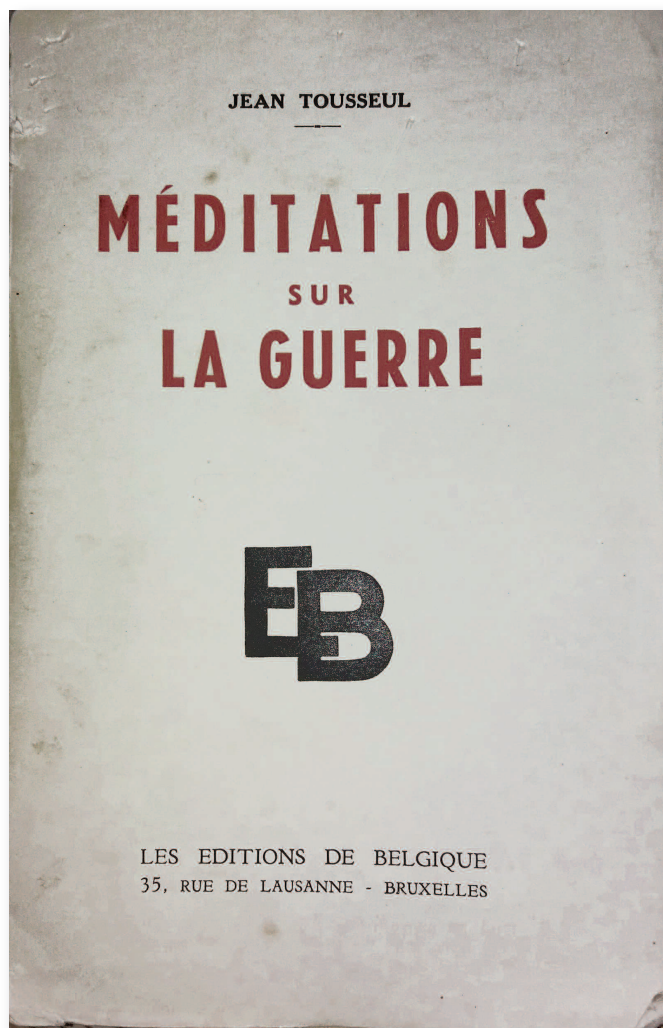
Mais comment diable ces *Méditations* peuvent-elles à ce point déranger<sup>51</sup> ? Pour mieux le comprendre, il faut interroger le texte, qui se compose de 23 chapitres précédés d'une *Invocation*. Il s'agit en fait d'une prière à Dieu, ce qui peut paraître étonnant de la part de cet athée, mais il le reconnaît lui-même, dans une lettre du 16 octobre 1941 adressée à Marcel Nyns : « Mon livre n'est au fond qu'une prière pour la Paix et, dans l'esprit de mon livre, cette paix viendra de Dieu et non des hommes. *Mon livre n'est donc pas politique, mais philosophique.* »

En faut-il, du désespoir, pour que cet homme, éloigné volontaire de toute foi et de toute croyance, se tourne aussi explicitement vers un dieu auquel il n'a jamais sacrifié, si ce n'est au temps lointain de son enfance ?

Les méditations sont essentiellement consacrées aux ressentis et aux souffrances liées à cette nouvelle guerre : les errances de l'exode, les morts, les abandonnés, les disparus, les « premières bombes qui font trembler la maison », le manque du village natal, lointain et dont il n'a pas de nouvelles. Il raconte la guerre des animaux, ceux qui se demandent pourquoi ils sont privés de leurs maîtres en ignorant totalement que leurs maîtres sont les responsables de ce désastre. Il décrit les bombardements, « le crime qui passe au-dessus du village »<sup>52</sup>, les tempêtes nocturnes et les brumes qui empêchent les avions de sortir. Il peint l'angoisse dans les yeux de ceux qu'il croise au cimetière, un jour de Toussaint, qui ont perdu un proche et ne savent où il est.

Il ne s'agit donc que des douleurs d'un quotidien de guerre traduites en impressions visuelles, sonores, olfactives, les émotions à fleur de peau de ce grand sensitif qui dépeignent le drame multiple du temps de guerre. Jean Tousseul s'attache tout particulièrement à l'exode de mai 1940, qui l'a profondément marqué : lorsqu'il décrit Bruxelles ville morte le 16 mai, il donne un tableau étrange de ce début de soirée qui n'est pas anodin. En effet, on est en pleine campagne des dix-huit jours, les Allemands progressent à toute allure, c'est la fin de la bataille de Louvain, la bibliothèque de l'Université de Louvain est incendiée, le gouvernement quitte Bruxelles : la ville sera prise le lendemain. Ce quotidien douloureux a son importance aux yeux de notre homme : « Les livres nous raconteront l'héroïsme des soldats ; je voudrais écrire un jour l'histoire de cet exode populaire avec ses dix millions de détails affreux. »<sup>53</sup>

Nulle dialectique donc dans ces pages, nulle plaidoirie, nul réquisitoire savamment agencé. Seules quelques réflexions discrètes, presque détachées, signalent que Jean Tousseul n'a jamais changé d'avis : il a été, est et sera toujours pacifiste, éloigné de tout parti, de toute prise de position, à l'exception de celle qu'il a adoptée une fois pour toutes en faveur de la paix, même s'il peine à y croire encore : « Aujourd'hui, les penseurs découragés se taisent. »<sup>54</sup>



<sup>50</sup> Il a été nommé en 1941 « collaborateur libre attaché au Musée de Mariemont », plus spécifiquement à la bibliothèque, poste qu'il occupera jusqu'en 1943, mais qui ne doit guère lui paraître contraignant, puisqu'il est tenu de s'y rendre... une fois par mois ! Le salaire est bien sûr calculé en proportion.

<sup>51</sup> Jean Tousseul, *Méditations sur la Guerre*, Les Éditions de Belgique, Bruxelles, 1942. Texte rédigé du 7 août 1940 au 10 mai 1941.

<sup>52</sup> Jean Tousseul, *Méditations sur la Guerre*, p. 69.

<sup>53</sup> *Id.*, p. 47.

<sup>54</sup> *Id.*, p. 143.

Un mouvement d'humeur toutefois lorsque, ayant évoqué l'héroïsme au quotidien de son oncle, il enrage face aux sacrifices inutiles exigés par la guerre : « Est-ce que mon oncle ne fut pas un héros ? Est-ce que ce nécessaire héroïsme ouvrier ne se manifeste pas mille fois chaque jour ? [...] Quand étoufferons-nous enfin, dans nos mains européennes, dans nos mains universelles, dans nos mains sages et charitables, cette force mauvaise sortie uniquement de nous, qu'on nomme la guerre et qui nous vole des millions de héros nécessaires au bout de chaque quart de siècle ? »<sup>55</sup>

Tel était l'homme qui n'a jamais cédé, qui n'a jamais renié ses idées et qui a toujours vécu en conséquence, assumant librement les ambiguïtés qui pouvaient découler de ses choix, et que l'on a accusé de compromission sur des modes divers : brutalement en l'incarcérant en décembre 1918, subrepticement en lui reprochant la publication de ses *Méditations*, ou encore, de façon allusive et tout autant inopinée, au jour d'aujourd'hui : « Son ouvrage lui aurait certainement valu une nouvelle condamnation pour défaitisme si Tousseul avait survécu à la guerre. »<sup>56</sup>

En conclusion, cette précision ultime : Jean Tousseul n'a JAMAIS été condamné pour quoi que ce soit : son incarcération de 1918 s'est soldée par un non-lieu. Judiciairement, il a toujours été, et sera donc toujours, irréprochable.

---

#### **Pour citer cet article**

Anne-Martine Henkens, « Fallait-il publier sous l'occupation ? », Analyse de l'IHOES, n° 195, 24 décembre 2018, [En ligne] [http://www.ihoes.be/PDF/IHOES\\_Analyse195.pdf](http://www.ihoes.be/PDF/IHOES_Analyse195.pdf).

---

<sup>55</sup> *Id.*, p. 191.

<sup>56</sup> Extrait du texte accompagnant l'exposition *Jean Tousseul – La plume au service de la mémoire*, exposition présentée au Centre culturel d'Andenne, novembre-décembre 2016, dans le cadre du 125<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Jean Tousseul.